



Groupe A

Animateurs : Jean-Charles Hourcade, Hervé Le Treut

Participants : Benjamin Garnaud, Claude Kergomard, Laurence Eymard, Emmanuel Garnier, Jean-Baptiste Comby, Florence Habets, Sophie Godin-Beekman, Jena-Paul Billaud, Mathilde Pascale, Pauline Cervantes, Laurent Menut, Gilles Bergametti, Bertrand Bessagnet, Nicolas Viovy, Robert Vautard
(Régine Robichon, Scott Bremer, Fanny Verrax, Johanna Rannou-Sachy)

Groupe B

Animateurs : Claude Millier, Jean-Paul Vanderlinden

Participants : Laurent Li, Pierre Cellier, Pascale Delecluse, Mohammed Laaidi, Philippe Peylin, Jean-Baptiste Comby, Jacques Quensière, Sylvie Joussaume, Chantal Pacteau
(Aurélie Bedin, Anne Blanchard)

1) Etat des connaissances et objectifs scientifiques

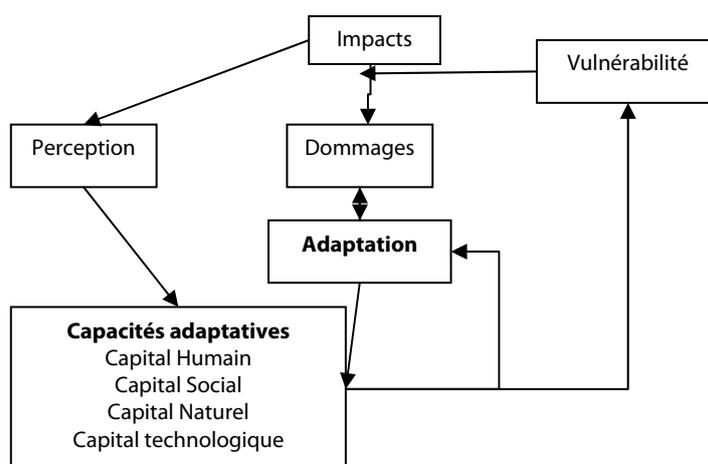
- fournir aux politiques un bilan concret, de sorte qu'ils puissent intégrer aux mécanismes de prise de décisions la notion de *disponibilité à payer* : « Est-on prêt à payer ce prix pour éviter... », « A combien estime-t-on... ? »

- *adaptation et mitigation ne sont pas contradictoires*

La capacité d'adaptation dépend de la vitesse et de l'intensité du changement. S'il y a mitigation, l'adaptation sera peut-être plus facile. L'adaptation doit être conçue sous contrainte de mitigation.

- fournir des *délais d'action* : En combien de temps peut-on agir ? Il faut développer la capacité à produire des scénarios pour montrer les différents résultats possibles intégrant l'adaptation.

- l'adaptation dépend du degré de vulnérabilité des systèmes sociaux et naturels. La capacité d'adaptation peut faire intervenir plusieurs niveaux, de l'individu au collectif, des systèmes naturels aux technologies.



- L'adaptation est rendue complexe par la spécificité de chaque cas, lieu, structure, la prise en compte de l'hétérogénéité. Croiser climat-écologie-social est le moyen de prendre en compte incertitudes et rétroactions.

Problématiques soulevées concernant la monétarisation :

- Il faut produire un effort de synthèse en France, c'est-à-dire produire l'équivalent du rapport Stern, qui est beaucoup trop global. Une nouvelle approche qui intègre la vision territoriale est indispensable du fait de la territorialisation des indicateurs.

- Il y a le problème de *l'attribution des responsabilités*, notamment en terme d'assurance et de fond de solidarité : « C'est la faute à qui », ce n'est pas forcément les pays qui sont en cause qui vont avoir le plus de dommages. Il est donc nécessaire d'étudier le problème à l'échelle des territoires, mais aussi à l'échelle globale : notion de *propagation* « gagnant-perdant »

→ il faudrait définir une ligne de départ pour différencier l'adaptation au changement climatique de l'adaptation générale, c'est-à-dire définir les parts d'attribution.

2) Propositions

1) Importance d'un travail conceptuel. Proposition d'élaboration d'un papier-concept :

- échelle de temps (réchauffement sur 50 ans mais événement extrême ?)
- définir les termes « court » et « moyen » termes, relatifs selon les disciplines
- clarifier les différentes sources d'adaptation
- clarifier les typologies de vulnérabilité (âge, classes sociales, infrastructures...)
- qu'est-ce qui intrinsèquement permet de gérer des risques ?
- quantifier et hiérarchiser les impacts pour donner les infos aux décideurs

2) Pour évaluer le changement, il faut un état de référence. On peut travailler sur l'analyse du changement, de l'adaptation (infrastructures, agriculture, santé publique) et prendre en considération la façon dont une population est capable de s'adapter et à quel type de dommage. Il faut donc acquérir une expertise sur des territoires choisis, basée sur l'expérience passée et construire une analyse à l'aune du changement climatique.

Zones-ateliers identifiées :

- Pays en voie de développement comme le Sénégal (sécheresse durable, démographie)
- Bassin parisien (problèmes de crues, agriculture)
- Zone des Landes (agriculture, foresterie, tempêtes, incendie)
- Milieu marin : comparaison Sénégal et côtes françaises (tempêtes, ressources)

3) Monter un observatoire des événements extrêmes pour centraliser les informations sur les dommages et l'adaptation, permettrait de s'appuyer sur du vécu. L'objectif serait de capitaliser sur chaque événement de façon transversale, en créant un lien entre recherche et expérience.

4) Caractériser les incertitudes

Le travail du GIEC a été de donner des définitions communes pour tenter d'avoir une compréhension commune et travailler sur les mêmes bases. Cependant, les incertitudes correspondent à un niveau de probabilité qu'on ne sait pas définir. D'une discipline à l'autre il y a une perte d'information associée à la nature et à la taille des incertitudes. Il faut intégrer ces incertitudes dans les out put. Communiquer sur les incertitudes associées.

5) S'appuyer sur les projets du GIS

Que faudrait il pour que la compétence acquise dans ces projets soit plus précise sur la quantification des dommages et pour aller jusqu'à l'adaptation ?

6) Organiser un atelier sur « l'appropriation » par la société du changement climatique et les moyens d'encourager le passage à l'action.

Coûts des dommages et adaptation - Synthèse

Atelier de discussion mené dans le cadre du séminaire de prospective GIS Climat (Seillac - Juillet 2009)